

Archives nationales

680AP/81

Michel Rocard

Déposition Rwanda -

(1)

- ~~Parce que~~ Je suis allé au Rwanda 5 jours au début Septembre 1997, en qualité de Président de la Commission du Développement et de la Coopération du Parlement Européen, et sur l'invitation écrite du Président Pasteur Bisimungu.
- Cette invitation lui avait été suggérée avec mon accord par un de ses amis et conseillers officieux, le français Jean Carbone.
- Je ne connaissais rien de la situation auparavant.
- J'ai été Premier Ministre de France du 10 Mai 1988 au 15 Mai 1991. J'ai eu beaucoup à m'occuper de l'Afrique pour des raisons relevant de notre budget, de la zone franc, ou de la situation d'Afrique. Mais il était tacitement admis que l'action diplomatique et militaire de la France en Afrique m'échappait complètement. Le Ministre de la Coopération, Monsieur Jacques Pelletier, qui est de mes amis, n'aurait pu m'en rendre compte sans mettre en cause la confiance que lui faisait le Président de la République. Je n'ai donc jamais entendu parler du Rwanda pendant cette période qui a pourtant vu le lancement de l'opération Noroit, que j'ai apprise par la presse.
- Je ne suis ni juge, ni historien, ni journaliste. Ma tâche n'est pas d'écrire l'histoire ni de porter jugement sur elle. Elle est de faire la politique européenne d'aujourd'hui.
- Je suis parti avec une vision simplificatrice : la victoire du Front Patriotique Rwandais avait mis fin à un génocide effroyable.

et avec un seul objectif: dans la situation de toute cette région, Rwanda, Burundi, République Démocratique du Congo, comment l'Europe pourrait elle établir avec les nouvelles autorités une relation suffisamment efficace pour que notre coopération contribue au ~~meilleur~~ mieux à la reconstruction et au développement ~~de toute~~ cette région. Mon voyage s'est limité au Rwanda uniquement par manque de temps.

du Rwanda et de la



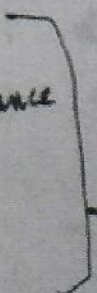
Naturellement il n'a pas été question que mon passage ~~se~~ se limite à la visite des chantiers de coopération soutenus par l'Union Européenne et à l'examen de quelques projets. Même trois ans et demi après, l'histoire récente est si violente et si pregnante, si pesante aussi sur les décisions et les événements quotidiens, qu'on n'échappe pas à la nécessité d'essayer de la comprendre et de se faire sa propre grille de jugement.



Car bien entendu pour l'Europe comme pour la France, on ne saurait pratiquer une coopération exempte de tout jugement de valeur sur la politique des autorités locales avec qui on la fait.

J'ai donc beaucoup écouté, et rencontré de l'ordre d'une cinquantaine de personnes, hutus et tutsis, du gouvernement, de ses services, de l'opposition récente et même de l'opposition ancienne. J'ai bien sûr écouté aussi les ambassadeurs présents de l'Union Européenne, et le chargé d'affaires de la

dont l'ambassadeur de France M. Coulon et son ministre conseiller M. Bonnot.



Paris le 30 juin 1998

DEPOSITION RWANDA

Je suis allé au Rwanda 5 jours au début septembre 1997, en qualité de Président de la commission du Développement et de la Coopération du Parlement Européen, et sur l'invitation écrite du Président Pasteur Bisimungu.

Cette invitation lui avait été suggérée avec mon accord par un de ses amis et conseillers officieux, le français Jean Carbonare.



Je ne connaissais rien de la situation auparavant.

J'ai été Premier Ministre de France du 10 mai 1988 au 15 mai 1991. J'ai eu beaucoup à m'occuper de l'Afrique pour des raisons relevant de notre budget, de la zone franc, ou de la situation d'Afrique. Mais il était tacitement admis que l'action diplomatique et militaire de la France en Afrique m'échappait complètement. Le Ministre de la Coopération, Monsieur Jacques Pelletier, qui est de mes amis, n'aurait pu m'en rendre compte sans mettre en cause la confiance que lui faisait le Président de la République. Je n'ai donc jamais entendu parler du Rwanda pendant cette période qui a pourtant vu le lancement de l'opération Noroit, que j'ai apprise par la presse.

Je ne suis ni juge, ni historien, ni journaliste. Ma tâche n'est pas d'écrire l'histoire ni de porter jugement sur elle. Elle est de faire la politique européenne d'aujourd'hui.

Je suis parti avec une vision simplificatrice : la victoire du Front Patriotique Rwandais avait mis fin à un génocide effroyable, et avec un seul objectif : dans la situation de toute cette région, Rwanda, Burundi, République Démocratique du Congo, comment l'Europe pouvait-elle établir avec les nouvelles autorités une relation suffisamment efficace pour que notre coopération contribue au mieux à la reconstruction et au développement du Rwanda et de la région. Mon voyage s'est limité au Rwanda uniquement par manque de temps.

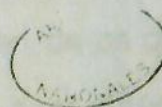
Naturellement il n'a pas été question que mon passage se limite à la visite des chantiers de coopération soutenus par l'Union Européenne et à l'examen de quelques projets. Même trois ans et demi après, l'histoire récente est si violente et si pregnante, si pesante aussi sur les décisions et les évènements quotidiens, qu'on n'échappe pas à la nécessité d'essayer de comprendre et de se faire sa propre grille de jugement.



Car bien entendu pour l'Europe comme pour la France, on ne saurait pratiquer une coopération exempte de tout jugement de valeur sur la politique des autorités locales avec qui on la fait.

J'ai donc beaucoup écouté, et rencontré de l'ordre d'une cinquantaine de personnes, hutus et tutsis, du gouvernement, de ses services, de l'opposition récente et même de l'oppositions ancienne. J'ai bien sûr écouté aussi les ambassadeurs présents de l'Union Européenne, dont l'ambassadeur de France, Monsieur Courbin et son ministre conseiller Monsieur Bonnot, le chargé d'affaires de la délégation européenne, le responsable de la mission de l'ONU pour les droits de l'homme, le procureur adjoint qui dirige l'antenne de Kigali du tribunal

Mon jugement s'est donc progressivement construit à partir de la plausibilité et de la cohérence des informations que je rassemblais. Je n'ai entrepris d'en vérifier aucune. Ce n'était pas ma tâche, et pas dans mes moyens. C'est plutôt la vôtre, et je me suis réjoui de la création de cette commission d'information.



La seule personne que j'ai souhaité et n'ai pas pu rencontrer sur place a été le Vice Président Kagamé. Mon programme comportait, le troisième jour je crois, un entretien avec le Président Bisimungu. Le protocole me fait prévenir à mon arrivée que le Président et le Vice Président me recevront ensemble. Et au jour dit le Vice Président était atteint avec une violente crise de paludisme. Je n'ai donc fait sa connaissance que plusieurs mois après, lorsque l'accord unanime de tous les groupes politiques de la Commission que je préside s'est fait sur l'idée de l'inviter en audition à Bruxelles.

J'ai rendu compte de ce voyage, que j'ai fait accompagné d'un ami très au fait des politiques de coopération, l'ancien Préfet et ancien Président de l'ORSTOM Michel Levallois, et d'un officier de police, dans un rapport d'une vingtaine de pages que j'ai remis pour l'essentiel aux membres de ma commission, à diverses autorités politiques du Parlement Européen, au Commissaire en charge Monsieur Pinheiro, à quelques membres du gouvernement français et à d'éminentes autorités ecclésiastiques catholiques et protestantes.

international plus que proprement français.

Bien que je n'ai pas cherché à faire considérer ce rapport comme secret, je n'en ai donné aucun exemplaire à la presse, mon souci étant davantage de faire évoluer les politiques de l'Union Européenne, de la Belgique et de la France que d'ouvrir, moi, un débat étranger à ma responsabilité. Curieusement, les informations et les jugements que ce rapport rassemble étaient si lourds que personne n'a jugé bon de le transmettre à la presse, ce que je trouve intéressant. Il est disponible et je suis prêt à la remettre à votre commission si vous le souhaitez, mais comme je ne détiens de preuve formelle de rien de ce que j'y avance, il ne vous sera pas d'une grande utilité. Car nos tâches sont différentes : il vous faut établir des faits indiscutables et ne formuler de jugement qu'après. Ma mission à moi consistait à rassembler et confronter les perceptions, les jugements de valeurs, les informations tenues pour vraies même sans preuves, de toutes les parties en présence, gouvernement rwandais, porte-paroles importants de la société civile, Union Européenne, République Française pour essayer d'en faire émerger les lignes de force d'une politique d'avenir.

ARCHIVES
NATIONALES

Bien des questions importantes restent sans réponse, je le sais comme vous.

Quel a été le rôle exact des "conseillers" militaires français de l'opération Noroit ?

Ont-ils ou n'ont-ils pas servi au feu contre le FPR à l'automne 1990 ?

Les autorités rwandaises considèrent comme acquis que le chef du

FPR, le Général Fred Rwigyema, à leurs yeux le héros national constructeur de l'armée de libération, a été tué par un obus français tiré par des artilleurs français. Y a-t-il une certitude, une probabilité que ce soit vrai ?

Quand ont pris fin les dernières livraisons d'armes françaises à Habyarimana ?

Lorsqu'un des éléments de Turquoise en juin 1994, semble-t-il, s'installe dans une ancienne école près de Gikongoro à Murambi, à peine 15 jours après la fin des massacres, ses responsables savent-ils ou ne savent-ils pas que leur cantonnement est à 30 mètres à peine de l'extrémité de la plus grande fosse commune du Rwanda, d'où l'on a retiré ensuite 17 000 cadavres, dont beaucoup restent exposés dans le bâtiment de cette école, donc dans l'ancien cantonnement de Turquoise ?



Je n'ai de réponses sûres à aucune de ces questions. Pour la dernière, ma seule remarque consistera à dire que comme nous sommes arrivés à peine 15 jours après le massacre, même si nous ne savions pas ce qui est fort probable, il restera difficile d'en convaincre le petit peuple environnant.

Je n'ai de réponses à aucune de ces questions, mais faire de la coopération, donc de la politique dans la région consiste à rencontrer des dirigeants qui, eux, considèrent tous que les réponses sont connues, les tiennent pour sûres, et en concluent à une responsabilité lourde de la France. C'est vous qui en direz la mesure.

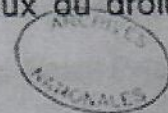
Puisque vous m'avez fait l'honneur de me convier à témoigner, je me

sens le devoir d'essayer d'en dire un peu plus sur le jugement auquel je me suis arrêté dans cette affaire. Nous avons en commun, vous, mission d'information, et moi Président d'une commission parlementaire qui a entre autres charges celle d'élaborer et de proposer une politique pour l'avenir, de chercher la vérité. Mais s'agit-il de la même ?

Pour me faire bien comprendre, je me permettrai une analogie tirée de mon propre métier : la vérification du bon usage des deniers publics. Chacun sait que l'appréciation de ce bon usage doit être faite sous deux angles différents, celui du contrôle comptable et celui de l'évaluation.

Il en va un peu de même en matière diplomatique et stratégique.

L'équivalent du contrôle comptable, c'est l'examen de la rectitude des opérations : transparence et régularité des décisions, conformité des objectifs poursuivis et des moyens employés avec les principes généraux du droit et les prescriptions des textes en vigueur.



L'équivalent de l'évaluation, c'est l'appréciation du résultat obtenu par rapport aux objectifs poursuivis comme par rapport à l'évolution générale de la situation dans la région ou le pays considéré.

Ma propre approche s'est résolument située dans le deuxième angle de vue et aucunement dans le premier.

De ce premier point de vue, qui est grossò modo celui de la légalité même s'il est un peu plus large, les éléments essentiels sont connus. Les

Présidents Valéry Giscard d'Estaing et Juvénal Habyarimana signent à l'occasion d'un safari en 1975 un accord d'assistance militaire, fort modeste au demeurant. La France est à l'époque signataire d'une bonne dizaine d'autres accords avec divers pays d'Afrique. On est dans l'air du temps. Le régime Habyarimana affiche déjà à l'époque une référence raciste marquée, mais s'il persécute, il tue encore peu. Et son pays paraît un havre de paix à côté de l'Ouganda voisin où gouverne l'abominable Idi Amin Dada. Dans ce climat les deux Présidents ont les pouvoirs et sont fondés à signer ce premier accord d'où pourtant tout va découler.

Déjà à l'époque, divers militants d'ONG, divers experts, et quelques responsables politiques fermement anticolonialistes, catégorie à laquelle j'appartiens, mettaient résolument en cause cette politique africaine à base d'accords d'assistance militaire. Mais ce qui est en cause à l'époque est l'opportunité, l'analyse socio-politique, pas encore l'honneur.

En tous cas dans cet état des relations politiques et juridiques, le Président Habyarimana est fondé, quand se produit l'offensive du Front Patriotique Rwandais au Nord-Est, venant de l'Ouganda, en octobre 1990, à appeler la France à l'aide en s'adressant directement au Président de la République par l'intermédiaire de son conseiller spécial pour l'Afrique qui est son fils.

Je ne sais rien des conditions précises d'élaboration de la réponse française. Car si l'appel d'Habyarimana est normal, la réponse elle ne va pas de soi. Je suis à l'époque Premier Ministre en débat budgétaire, la guerre du Golfe se prépare ostensiblement, la bataille de la CSG fait rage. Du Rwanda je n'entends pas parler.

A-t-on exécuté mécaniquement un engagement international signé sans se poser d'autres questions ? A-t-on fait une évaluation complète de la situation, je ne sais. Qu'était devenu le régime d'Habyarimana ? Quelle était la réalité de ce Front Patriotique Rwandais ? S'est-on posé ces questions ? Tout cela est grave et je fonde les plus grands espoirs sur la lecture de votre futur rapport.

Toujours est-il que l'opération Noroit est décidée. Elle va concerner, ai-je lu dans la presse, plusieurs centaines de parachutistes. Je suis fondé à douter qu'il ait suffi de leur expertise et de leurs avis pour atteindre l'objectif militaire fixé, à savoir l'arrêt de l'offensive du FPR et le passage d'une guerre de mouvement à une guerre de position. Le créateur du FPR, le Général Fred Rwigyema, est tué à cette époque. Par qui, je ne sais, je l'ai dit déjà.

Notre aide militaire, en tous cas, continue jusque vers 1994 à une date précise dont j'espère vivement que vous pourrez contribuer à l'établir.



Les autorités françaises en charge du dossier, cependant, commencent à sentir que la cause est d'une éthique incertaine. Nous nous associons donc à l'ONU, à l'OUA et à divers autres nations, dont les Etats-Unis, pour pousser à la tenue de la Conférence d'Arusha en Tanzanie et à la signature de l'accord du 4 août 1993. Cet accord prévoyait non seulement la paix mais la mise en place d'un gouvernement d'Union Nationale. On sait que l'accord resta pratiquement lettre morte.

Sur le déroulement de la conférence j'ai entendu les deux versions, celle d'une France activement présente et poussant ardemment à la réconciliation, celle aussi d'une France distante et s'engageant peu dans les pourparlers. Des

témoignages internationaux multiples seraient nécessaires ici pour savoir le vrai.

En tout cas il est avéré que le régime Habyarimana quand se tient la conférence d'Arusha, était déjà très engagé dans la voie de l'organisation sociale monoethnique persécutrice. C'est d'ailleurs dans cet esprit que Juvénal Habyarimana dira, peu après son retour à Kigali "Les accords d'Arusha, c'est un chiffon de papier". On m'a mentionné ce propos à deux ou trois reprises, je n'avais naturellement aucun moyen de le vérifier ni même de remonter aux sources directes.



Comme indication d'ambiance, il m'a semblé utile de vous ramener une copie du célèbre tract quadripage qui fut distribué par les services de police et de sécurité d'Habyarimana à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires sinon plus d'un million, à partir de décembre 1990. Je n'insiste guère, depuis le temps que vous travaillez, vous devez sûrement déjà avoir eu connaissance d'une copie de ce document. Il m'a fallu répéter plusieurs fois fermement là-bas, et je tiens à le refaire ici, que naturellement aucun homme politique ne saurait être tenu pour responsable de l'usage que l'on fait de ses photos. En revanche les 10 Commandements, publiés donc en décembre 1990, méritent méditation. Je n'ai pas osé demander que l'on me traduise officiellement la première page. Elle semble être une mise en cause des plus modérés des membres du gouvernement Habyarimana de l'époque, mais je ne saurais le certifier.

En tous cas à son retour d'Arusha, Habyarimana, contrairement à ce qu'il vient de signer, durcit son régime.

L'écho m'est parvenu, comme sans doute à vous tous, que c'est dès ce

moment, fin août 1993, que commencerait la préparation méthodique du génocide : premières listes de chefs d'escouades de tueurs, premières listes de cibles à abattre. Mes informations se limitent ici à des rumeurs. La seule chose à peu près certaine est que le génocide qui éclate le 6 avril 1994 est d'une efficacité technique suffisamment remarquable pour qu'il soit impossible d'imaginer qu'il n'y avait pas, derrière, une préparation longue et méticuleuse. Qu'en est-il en réalité, qu'en savait-on à Paris, jusqu'à quel point les ambassadeurs présents à Kigali, et notamment celui de France, ont-ils perçu ce qui se passait et prévenu ? Vous disposez, je crois, des dépêches. Et jusqu'ici personne d'autre que vous.

C'est en tous cas dans une ambiance extrêmement tendue que survient l'attentat qui le 6 avril 1994 abat l'avion où se trouvaient ensemble les deux Présidents du Burundi, Cyprien Ntaryanira, et du Rwanda, Juvénal Habyarimana. Le dictionnaire encyclopédique d'Histoire de Moure retient la thèse d'un tir par des extrémistes Hutus hostiles au traité d'Arusha et à toute politique de réconciliation. L'autre thèse, celle d'un tir du FPR paraît mieux assurée aujourd'hui. En tous cas cela est pris comme le signal de déclenchement du génocide.

La suite est connue elle aussi. Vous savez vos travaux très attendus pour percer quelques uns des mystères qui subsistent sur cette période.

Jusqu'à quand exactement la France a-t-elle militairement aidé le régime devenu monstrueux d'Habyarimana et de son éphémère successeur ?

L'opération Turquoise est incontestablement un grand succès de logistique militaire et d'obéissance parfaite aux ordres de l'autorité politique. Je crois nos officiers et nos troupes hors de tout reproche.

Mais à quelles difficultés internationales doit-on qu'elle se soit déployée si tard ?

Son objectif principal était-il de protéger là où on le pouvait les Tutsis en train de se faire massacrer, ou les Hutus que l'on croyait menacés d'un contre massacre par le FPR vainqueur à dominante Tutsie ? Il a en effet pris Kigali le 4 juillet 1994. Se doutait-on qu'au delà de l'arrêt de tout massacre dans la zone Turquoise, l'opération permettrait à des dizaines de milliers de tueurs des FAR et des milices d'Habyarimana de s'échapper vers le Zaïre voisin ?

Dire le fait, dire le droit, et dire la morale au milieu de tout cet enchevêtrement d'atrocités ne vous sera pas facile. C'est pourtant absolument nécessaire, et je suis de ceux qui se félicitent de ce que vous l'ayez entrepris, à l'image du Parlement belge qui comme vous le savez a précédé le français dans cette voie.



Après cette évocation rapide et cependant non exhaustive divers éléments sur lesquels l'action de la France appelle jugement en droit et en éthique indépendamment des résultats obtenus, je voudrais pour finir en revenir à ce que j'appelais plus haut mon second angle de vue, celui qui correspondait à la mission que je m'étais donnée pour le compte de la commission que je préside au Parlement Européen, et bien entendu pour le compte de l'Union Européenne elle-même, premier bailleur de fonds de coopération au Rwanda, bien avant le second, la France. Quelle politique faire à l'avenir, et quelles leçons tirer du passé pour que la politique d'avenir se déroule sans entraves, blocages, ni rejets ?

La matière première de toute politique, chacun le sait, est faite d'attitudes, de perceptions, de sensibilités beaucoup plus que de références à des faits exacts.

Une indication d'ambiance d'abord. J'ai passé cinq jours au Rwanda. La radio locale a parlé du déroulement de ma visite dans tous ses bulletins du midi et du soir. C'est beaucoup. Il a chaque fois été rappelé que j'étais député européen, Président de la commission du Développement et de la Coopération, mais jamais il ne fut dit que j'étais citoyen français ni que j'avais été Premier Ministre de mon pays. Cela découvre un climat.



Une clé de lecture ensuite. Le Rwanda est tout petit. Six millions d'habitants sur sept cents millions d'Africains. La France peut vivre sans s'en occuper et laisser le passé dormir tranquille. L'Europe moins. Mais de toutes façons ce serait dommage et assez stupide.

Or un fait majeur s'est produit ces dernières années en Afrique de l'Est et du Sud. On parle parfois de "nouvelle Afrique". Le terme est vague, son contenu incertain.

Mais il n'est pas douteux que cette référence regroupe un certain nombre de dirigeants, en moyenne plutôt jeunes, qui entendent sérieusement ne plus dépendre de personne, et mettent en cause les formes d'organisation sociale que leurs différents pays ont héritées de la colonisation. Ces hommes se connaissent, se rencontrent souvent, se concertent, et pèsent ensemble sur les affaires du continent et du monde. Les deux inspirateurs sont des anciens, Nelson Mandela qui est en train de céder le pouvoir pour assurer une transition paisible, et

Julius Nyerere qui l'a déjà fait mais qui, et peut-être de ce fait, garde une profonde influence. Les éléments forts de cette équipe sont au pouvoir, Thabo Mbeki en Afrique du Sud, Benjamin Mkapa en Tanzanie, Yoweri Museweni en Ouganda et Paul Kagamé au Rwanda. Il s'agit là d'un bloc de près de 100 millions d'habitants, qui exerce un vrai leadership en Afrique. Depuis la mort d'Houphouët-Boigny, la zone francophone ne dispose plus vraiment de leaders alliant un poids démographique important, une gestion respectée de pays stabilisés, et une reconnaissance indiscutée par leurs pairs. Les Présidents Diouf et Compaoré jouissent d'un grand respect mais ont moins de poids. Le Président Bédié, le dernier élu, a encore besoin de la reconnaissance de ses pairs. La zone lusophone dispose de deux grands pays potentiellement puissants mais épuisés par des guerres civiles à peine en voie de conclusion. Il n'y a pas de politique africaine qui ne tienne compte du leadership actuel tel qu'il est.



Or il apparaît vite à quiconque observe la zone qu'une vraie complicité stratégique existe entre ces dirigeants, et que les états de service du Général Kagamé, rwandais exilé dès l'âge de 3 ans en Ouganda, d'abord dans l'armée ougandaise de Yoweri Museweni combattant Milton Obote, puis, après Fred Rwigyema comme chef du Front Patriotique Rwandais vainqueur d'Habyarimana, enfin comme pilote stratégique de l'offensive contre le régime de Mobutu, ont fait de lui l'homme de confiance de l'Ouganda, de la Tanzanie et de l'Afrique du Sud en ce qui concerne l'équilibre stratégique de la région des Grands Lacs. A bien des signes, on repère que l'attitude globale de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Rwanda et dans une moindre mesure de l'Afrique du Sud auront sur le plan géopolitique vis-à-vis de la France, de la Belgique et surtout de l'Union Européenne seront largement fonction du type de relations que ces derniers auront établies avec le Rwanda. Et cela n'est pas sans influence sur la convergence ou

l'absence de convergence des pressions que toutes ces nations peuvent exercer sur l'incontrôlable Kabila dans l'immense République Démocratique du Congo.

Il est donc de première importance géopolitique, pour l'Europe en tous cas, et sans doute aussi pour la France, d'établir avec les dirigeants de cette région des relations suffisamment denses et confiantes pour qu'à la fois le rythme de la reconstruction en soit intensifié, et que le maintien de la paix et le traitement des crises se fassent en bonne intelligence.

C'est dès la "révolution de 1959", comme on l'appelle au Rwanda, que la majorité hutue et ses dirigeants commencent à persécuter gravement la minorité tutsie, au point que la famille Kagamé fuit dès ce moment, le jeune Paul ayant 3 ans.



D'où viennent tant de haines. On sait que pendant les trois siècles d'existence du Royaume du Rwanda les deux ethnies déjà distinctes, cohabitaient sans trop de drames. L'action des colonisateurs, allemand puis belge, va très sciemment aggraver cet antagonisme. Que l'on se souvienne des cartes d'identité à mention ethnique, distribuées au début des années trente, et qui obligèrent à classer les quelques 30 % de la population locale qui, issus de mariages mixtes, ne savaient guère où se situer ni ne le voulaient. En tous cas l'administration belge, appuyée par l'Eglise catholique, a ouvertement promu et soutenu les Tutsis pour s'appuyer sur eux, les scolariser, et en faire l'élite locale sur laquelle s'appuierait leur pouvoir. Or vers 1958-59, comme tout le monde en Afrique ou presque, les Tutsis demandent l'indépendance. L'administration coloniale songe alors à s'appuyer sur la majorité hutue et laisse faire si elle ne l'inspire pas la "révolution de 1959" qui abat la royauté, puis engendre le mouvement vers

l'indépendance qui s'achève en 1961 et 1969.

L'exil des Tutsis commence dans ces conditions. Il est progressif. Les départs se font vers un peu tous les pays voisins, mais surtout en Ouganda.

Avec l'arrivée au pouvoir d'Habyarimana (1973) l'oppression intérieure se durcit, la liberté de la presse est mise en cause, les Hutus modérés eux-mêmes sont objets de méfiance. C'est dans la décennie 80 que certains Hutus combattant le régime totalitaire d'Habyarimana, rejoignent l'exil et que certains d'entre eux participent au Front Patriotique Rwandais en voie de formation. A dominante tutsie pour des raisons évidentes, puisqu'il se crée en exil, ce Front affiche vite une identité rwandaise interethnique. Significativement nombreux quoique toujours minoritaires dans l'organisation, des Hutus fuyant le régime de plus en plus totalitaire d'Habyarimana s'engagent dans le Front Patriotique Rwandais. Le plus connu est Pasteur Bisimungu, qui deviendra Président de la République Rwandaise en 1994.



Du point de vue du droit international on est donc en présence d'un régime devenant totalitaire mais légalement installé, attaqué de l'extérieur par une armée faite de citoyens rwandais exilés, armés et soutenus par leur pays d'accueil l'Ouganda. Ce dernier pays lui-même s'était peu auparavant libéré de manière insurrectionnelle de la dictature de Milton Obote qui avait succédé à celle d'Idi Amin Dada. Le Rwanda est francophone et l'Ouganda anglophone, mais je doute profondément que cette différence ait joué un rôle majeur, sinon même un rôle quelconque, dans l'intérêt qu'avait l'Ouganda à voir disparaître le régime d'Habyarimana. C'est naturellement moins vrai des raisons qu'a eues la France d'agir comme elle l'a fait.

Car du point de vue de la légitimité, ou de la moralité internationale, on est en présence d'un régime oppresseur combattu par ceux qu'il persécute, les Tutsis, accompagnés d'un nombre significatif de membres de sa propre ethnie, les Hutus qui désapprouvent ses méthodes.

Il n'est pas pour moi de politique digne qui ne repose d'abord sur des choix moraux. Dans cet enchevêtrement de violences, la cause la plus injuste me paraît être celle d'Habyarimana, de son régime et de son idéologie des 10 Commandements. La cause la moins injuste me paraît être celle du Front Patriotique Rwandais.

Le régime Habyarimana va s'effondrer avec le génocide. Il faut noter qu'en se repliant les troupes des FAR vont beaucoup tuer et chercher à détruire jusqu'aux infrastructures du pays. C'est la politique de la terre brûlée. C'est ainsi que les six usines à thé que possédait le pays sont toutes les six dévastées. J'en ai visité une rapidement et superbement reconstruite par l'Union Européenne et divers bailleurs dont la France.



Le FPR vainqueur prend le pouvoir. Il a la sagesse de composer un gouvernement biethnique selon la composition fixée par l'accord d'Arusha de 1993, à la seule exception bien sûr des deux partis génocidaires, celui d'Habyarimana et un petit parti vassal. Les cinq autres sont représentés.

Sur le nombre des victimes du génocide les évaluations varient vous le savez de 500 000 à un million. Le nombre des Hutus refusant de participer au génocide et tués eux-mêmes de ce fait est lui aussi très incertain, entre un quart et

un tiers du total peut-être. En tous cas cela s'arrête avec la victoire du FPR et la débandade des FAR.

Mais le pays est dévasté. Il y a eu des tueurs et des tués dans toutes les familles. Les envies et les tentations de vengeance sont partout. Dans son souci de maintenir l'ordre et de travailler à ce que justice soit rendue, le gouvernement a fait emprisonner un nombre considérable de suspects, beaucoup plus de cent mille sans doute. Mais dans ce pays dévasté, très pauvre, ravagé de haines, qui n'a aucune tradition démocratique, où ni l'armée ni la police n'ont reçu de formation suffisante et ne peuvent être régulièrement payées, les conditions de détention sont terribles. Les autorités sont peu capables d'empêcher les excès. Il y en a beaucoup.

En outre quelques milliers de membres des ex FAR, génocidaires pour la plupart, sont revenus au Rwanda clandestinement et continuent à massacrer dans le double dessein de "finir le travail" c'est-à-dire le génocide et de destabiliser le gouvernement qui les a vaincus. La riposte de ce gouvernement est sans pitié, et souvent excessive. Quelques unes de ses ministres ont démissionné.



Il est bien clair qu'on ne saurait attendre du Rwanda d'aujourd'hui un strict respect des droits de l'homme correspondant à nos critères. Nous sommes dans le relatif. Il y a même dans les pressions qu'exerce la Communauté Internationale sur le Rwanda d'aujourd'hui pour condamner ses excès, après tout ce qu'il a vécu, une arrogance moralisatrice qui me met quelque peu mal à l'aise.

Le choix est franchement géopolitique. Je pense que nous avons eu tort de soutenir trop longtemps un régime indigne.

Je pense qu'il faut desserrer les contraintes économiques et politiques qui pèsent encore sur le Rwanda.

Je pense qu'une grande politique euro-africaine est possible, faite de partenariat économique et culturel, de complicité stratégique dans la gestion des crises et de coordination intelligente dans le traitement des affaires du monde. Une des conditions de cette politique est de notre part la reconnaissance que l'Afrique a vocation à s'unir, qu'il n'y faut plus cultiver les différences linguistiques et que par conséquent il nous faut arriver à dominer et à juger le passé pour établir avec toute l'Afrique de l'Est, et donc avec le Rwanda des relations efficacement confiantes. Et je formule le vif espoir que votre Commission y contribue largement.



Michel ROCARD

KANGURA

100 FRW



PEREZIDA
YAVUZE KO HARI
ABIGIRA BA NYONI
NYINSHI.



ESE ABA BAGABO

HARI ICYO BAZABIMUFASHAMO ???

U.KANGURA URUKURURUKURU N'AMUKUBA AMUKUBA AMUKUBA
AMUKUBA AMUKUBA AMUKUBA AMUKUBA AMUKUBA AMUKUBA
AMUKUBA AMUKUBA AMUKUBA AMUKUBA AMUKUBA AMUKUBA

*Paru ce
December 1990*

LE PROTOCOLE DE LA RECONCILIATION
DES RWANDAIS A L'EGARD DE LA GIERA

REVUE INDEPENDANT
REDICTION GISENYI INFO. B.P. 19
GISENYI

N° 6

Abonnement annuel : 1000 FRW
Afrique : 2000 FRW
Europe : 3000 FRW
Téléphone : BCR-4422314 KIGALI

5. VOICI LES 10 COMMANDEMENTS.

1. Tout Muhutu doit savoir que l'imututsikazi⁽¹⁾ ou qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie tutsi. Par conséquent, est traître tout Muhutu

qui épouse une imututsikazi,
qui fait d'une l'imututsikazi sa concubine,
qui fait d'une l'imututsikazi sa secrétaire ou sa protégée

2. Tout Muhutu doit savoir que nos filles Bahutukazi⁽²⁾ sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes!

3. Bahutukazi, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la raison

4. Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi⁽³⁾ est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie

«RIZABARA UWARIRAYE»

Par conséquent, est traître tout

Muhutu

qui fait alliance avec les Batutsi dans ses affaires;

qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un Mututsi;

qui prête ou emprunte de l'argent à un Mututsi;

qui accorde aux Batutsi des faveurs dans les affaires (l'octroi des licences d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés publics...)

5. Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité doivent être confiés aux Bahutu.

6. Le secteur de l'Enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement Hutu.

7. Les Forces Armées Rwandaises doivent être exclusivement Hutu. L'expérience de la guerre d'octobre 1990 nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit épouser une Mututsikazi.

8. Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi.

9

Les Bahutu, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires et préoccupés du sort de leurs frères Bahutu.

Les Bahutu de l'intérieur et de l'extérieur du Rwanda doivent rechercher constamment des amis et des alliés pour la Cause Hutu, à commencer par leurs frères bantous.

Ils doivent constamment contrecarrer la propagande tutsi. Les Bahutu doivent être fermes; vigilants contre leur ennemi commun tutsi.

10. La Révolution Sociale de 1959, le Référendum de 1961, et l'Idéologie Hutu, doivent être enseignés à tout Muhutu et à tous les niveaux.

Tout Muhutu doit diffuser largement la présente idéologie.

Est traître tout Muhutu qui persécutera son frère Muhutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie.



- 1 - homme d'ethnie hutu
- 2 - femme d'ethnie tutsi
- 3 - - - hutu
- 4 - homme - tutsi



Son Excellence Monsieur François MITTERRAND, Président de la République Française.

« Un véritable Ami du RWANDA ».

« Inshuti nyashuri nyihana mu byacu. »

